



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqué.e.s à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

Le vendredi 20 mars à 20 heures
Salle du Conseil

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

1. Installation du Conseil municipal
2. Election du maire
3. Fixation du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints au scrutin de liste paritaire
5. Lecture de la charte de l'élu local
6. Indemnités du maire et des adjoints
7. Délégations au maire et aux adjoints
8. Délégations au maire : montants et conditions

Le Maire, Richard PAILLOUX